

Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

RNCP34698 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	333p
Formacode(s)	44549
Code(s) ROME	K2103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/06/2020
Date d'échéance	29/06/2025

Certificateur(s)

SECRETARIAT GEN ENSEIGN CATHOLIQUE · SIRET : 50536642700019

Partenaires habilités

25 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 25 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ADEFEP	319149829 00016	Former et organiser l'évaluation
AGIFOPEC	308765502 00023	Former et organiser l'évaluation
ASS GEST INSTIT FORMAT ANTI GUYA ENSEI C	423092287 00014	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DE L'ECOLE DES CADRES MISSIONNES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE AGECEMEC	409517620 00038	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE L'ORATOIRE	779675164 00015	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE L'ORATOIRE	779675164 00023	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE L'ORATOIRE	779675164 00031	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION EDUCATION LA GARDE	312247646 00010	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION EDUCATION LA GARDE	312247646 00028	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS FSJU	800077604 00018	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 25 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34698-dirigeant-des-organisations-educatives-scolaires-et-ou-de-formation/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management général, ou management stratégique, dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Ce sont des responsables d'entités ayant développé une expertise dans les domaines de la gouvernance et du management appliqués à des situations d'éducation, enseignement et/ou de formation.

Le dirigeant d'organisation éducative scolaire et/ou de formation est garant des orientations de son organisation et du sens des activités qu'il pilote.

L'organisation s'entend comme tout type de structure ayant une vocation éducative et ayant en charge des activités d'éducation, d'enseignement et/ou de formation.

ACTIVITÉS VISÉES

Les domaines d'activités suivants constituent le cœur de métier :

- Pilotage global de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens
- Pilotage éducatif et pédagogique
- Pilotage des ressources humaines
- Ingénierie stratégique
- Pilotage administratif, économique, matériel et immobilier

Les activités de ces cinq domaines ont des champs d'application différents en fonction de la structure d'exercice professionnel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Pilotage global de l'organisation :

- Développer une vision stratégique globale, claire et opérationnelle des objectifs, du rôle de l'organisation et de son plan de développement
- Conduire la mise en œuvre du projet de l'organisation
- Exercer la gouvernance générale de l'organisation
- Se situer, situer sa mission et ses fonctions dans un cadre éthique en se référant au sens à donner aux activités

Pilotage éducatif et pédagogique :

- Piloter les projets éducatifs et pédagogiques de l'organisation en valorisant les savoir-faire et en posant les exigences nécessaires
- Animer la communauté éducative en développant les conditions d'une collaboration efficace
- Accueillir, gérer et accompagner la diversité et la singularité de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative

Ressources humaines :

- Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de l'organisation
- Exercer le leadership vis-à-vis de l'ensemble des personnels
- Garantir le respect du droit social au sein de l'organisation

Ingénierie stratégique :

- Garantir le fonctionnement interne de l'organisation et assurer sa représentation dans le contexte institutionnel, territorial et politique qui est le sien

• Développer une communication interne et externe sur les valeurs de l'organisation afin de mettre en cohérence ses choix de direction avec

la réalité de la structure et de son environnement

- Développer et entretenir des partenariats avec les milieux professionnels, associatifs, socio-éducatifs et culturels afin de garantir l'inscription de l'organisation dans la réalité du tissu économique, social et culturel

Pilotage administratif, économique, matériel et immobilier

- Administrer l'organisation en tenant compte de ses particularités et en sachant apprécier les marges de liberté
- Développer une stratégie économique et financière afin de garantir la pérennité de l'organisation
- Traduire

la réflexion prospective en termes de gestion économique et financière,
sur les investissements mobiliers et immobiliers de l'organisation

- Maintenir

l'organisation en conformité avec la réglementation et proposer des adaptations spécifiques en se donnant les moyens d'une veille réglementaire sur le droit du travail.

Blocs de compétences

RNCP34698BC01 — Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens

LISTE DE COMPÉTENCES

Développer une vision stratégique globale, claire et opérationnelle des objectifs, du rôle de l'organisation et de son plan de développement

Conduire la mise en œuvre du projet de l'organisation

Exercer la gouvernance générale de l'organisation

Se situer, situer sa mission et ses fonctions dans un cadre éthique en se référant au sens à donner aux activités

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction du projet de pilotage de la structure dans laquelle la personne exerce :

- Un écrit, de 50 à 60 pages, hors annexes, visant à montrer le sens du pilotage global mis en œuvre : raisons des choix opérés et analyse des effets obtenus ;
- Une présentation orale du projet devant un jury présidé par un membre de la commission de certification et composé pour moitié de professionnels du secteur d'activité.

Ces éléments rendront compte du mode de pilotage mis en œuvre et des visées prospectives.

RNCP34698BC02 — Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Piloter les projets éducatifs et pédagogiques de l'organisation en valorisant les savoir-faire et en posant les exigences nécessaires.

Animer la communauté éducative en développant les conditions d'une collaboration efficace.

Accueillir, gérer et accompagner la diversité et la singularité de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative en étant à l'écoute des situations particulières.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réalisation d'un dossier de 10 à 15 pages présentant un projet pédagogique ou éducatif et l'analyse de sa mise en œuvre.

Le dossier sera évalué par un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.

RNCP34698BC03 — Piloter les ressources humaines

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de l'organisation

Exercer le leadership vis-à-vis de l'ensemble des personnels

Garantir le respect du droit social au sein de l'organisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation orale d'une situation professionnelle et de son analyse systémique mettant en jeu la gestion des ressources humaines.

La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.

RNCP34698BC04 — Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau

LISTE DE COMPÉTENCES

Garantir le fonctionnement interne de l'organisation et assurer sa représentation dans le contexte institutionnel, territorial et politique qui est le sien.

Développer une communication interne et externe sur les valeurs de l'organisation afin de mettre en cohérence ses choix de direction avec la réalité de la structure et de son environnement.

Développer et entretenir des partenariats avec les milieux professionnels, associatifs, socio-éducatifs et culturels afin

de garantir l'inscription de l'organisation dans la réalité du tissu économique, social et culturel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation orale de la cartographie du réseau professionnel et institutionnel de l'organisation dans laquelle travaille le candidat.

La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité

RNCP34698BC05 — Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Administrer l'organisation en tenant compte de ses particularités, en sachant apprécier les marges de liberté et en exerçant le pouvoir disciplinaire dans le respect des règlements établis.

Développer une stratégie économique et financière afin de garantir la pérennité de l'organisation.

Traduire la réflexion prospective en termes de gestion économique et financière, sur les investissements mobiliers et immobiliers de l'organisation.

Maintenir l'organisation en conformité avec la réglementation et proposer des adaptations spécifiques en se donnant les moyens d'une veille réglementaire sur le droit du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Argumentation des orientations proposées pour la structure, prenant appui sur les rapports d'activités et rapports financiers.

La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Enseignement privé sous contrat dont l'enseignement agricole, technique et général
- Enseignement privé hors contrat
- Enseignement écoles supérieures ingénieurs
- Enseignement privé à distance
- Formation et insertion

Un directeur peut exercer la coordination de plusieurs structures (par exemple : chef d'établissement comprenant une école, un collège, un lycée).

Dans le cadre de structures importantes comprenant des sites distincts, il existe des postes de responsables de sites. Ces emplois correspondent également aux postes ciblés par la certification, les domaines de responsabilité du dirigeant étant équivalents.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire de la certification exerce des activités de direction dans des établissements de différents niveaux et de différentes spécialités en charge d'enseignement, d'éducation et de formation.

La dénomination la plus fréquente est chef d'établissement scolaire ou directeur : d'école, de collège, de lycée, d'institut supérieur, d'école supérieure, d'organisme de formation, de CFA – Centre de Formation d'Apprentis -, de CFC -centre de formation continue-, de centre péricolaire, d'ESAT - Etablissement et Services d'Aide par le Travail ...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour obtenir la direction d'un établissement scolaire, la certification ne suffit pas.

D'une part, les conditions d'accès aux fonctions de chefs d'établissement sont déterminées par la réglementation en vigueur et, s'agissant des établissements de l'Enseignement Catholique et juif, par des textes internes :

- Les conditions permettant de diriger un établissement d'enseignement privé relevant de l'Éducation nationale sont définies par les articles L441-5, L911-5, L914-4, L914-5 et L921-1 du Code de l'Éducation.
- Pour les chefs d'établissement de l'enseignement agricole, une habilitation obligatoire du Ministère de l'agriculture est nécessaire pour exercer en tant que directeur d'un établissement scolaire agricole.

D'autre part,

à les conditions d'exercice de la fonction de chefs d'établissement d'un établissement catholique d'enseignement sont définies par :

- Le Statut de l'Enseignement Catholique
- Le Statut du chef d'établissement catholique d'enseignement agricole

- Le Statut du chef d'établissement de l'Enseignement Catholique

Les conditions d'exercice de la fonction de chefs d'établissement d'un établissement juif d'enseignement sont définies par les conseils d'administration des établissements en concertation avec la Direction de l'Action scolaire du Fonds Social Juif Unifié qui a en charge la coordination du réseau de l'Enseignement juif en France.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Projets de recrutement (BMO 2026)	106
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	0 %
Familles professionnelles (FAP)	W0X91 — Directeurs d'établissements du secondaire ou du supérieur et inspecteurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les candidats à la certification par la voie de la formation doivent justifier d'un diplôme ou d'un titre de niveau 6 et du nombre d'années d'expériences professionnelles exigées par la réglementation pour exercer des fonctions de direction dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de l'éducation ou de l'accompagnement des personnes.

La commission de certification statue sur les demandes de validation des études, expériences professionnelles et les acquis personnels en vue de l'accès à la certification de Dirigeant.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury de la délivrance de la certification est composé des membres de la commission de certification.

Présidée par le certificateur, la commission de certification est composée de 15 membres représentant la profession (11 membres externes, 3 membre internes) représentant la profession.

Base légale

Date de décision	29/06/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/06/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	348	2	100 %	100 %
2017	181	3	100 %	94 %
2016	243	6	100 %	95 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP19229

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP40900

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP19229, RNCP35554, RNCP36976, RNCP37175, RNCP37999

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://enseignement-catholique.fr/un-professionnalisme-reconnu-par-un-titre/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34698/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	101
Parcours menés à terme	92
Taux d'achèvement	91 %
Période	02/2022 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	251
Montant total engagé	272 052 €
Coût moyen par dossier	1 084 €
Durée moyenne	33 h
Période	09/2020 – 10/2024
France compétences	84 %
Entreprise	7 %
OPCO	6 %
Reste à charge titulaire	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.